

**PROJET DE MODERNISATION DE LA RUE NOTRE-DAME À MONTRÉAL
PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**

PREMIÈRE PARTIE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE

RAPPEL ... RAPPEL ... RAPPEL ...

Québec, le 19 novembre 2001. La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de M^{me} Louise Boucher, présidente, et de MM. Alain Cloutier et Louis Dériger, commissaires, amorce la première partie de l'audience publique sur le projet de modernisation de la rue Notre-Dame à Montréal par le ministère des Transports du Québec.

Les séances publiques auront lieu à compter du 19 novembre à 19 h 30 à :

Salle Dom Polski
1956, rue Frontenac
Montréal

Les séances se poursuivront les jours suivants en après-midi, à compter de 13 h 30, et en soirée, à compter de 19 h 30, selon les besoins du public et de la commission du BAPE.

La première partie de l'audience publique

La première partie de l'audience publique vise à fournir aux citoyens toute l'information nécessaire à la préparation de leur mémoire. Dans un premier temps, lors de la première séance qui se tiendra le 19 novembre, les requérants viendront expliquer à la commission les motifs de leur demande d'audience. Dans un deuxième temps, le promoteur, le ministère des Transports du Québec, présentera un résumé du projet et de ses répercussions environnementales. Par la suite, le promoteur répondra aux questions des participants et de la commission du BAPE. Des personnes-ressources seront également invitées à fournir des renseignements ou leur expertise à l'égard du projet et du milieu environnant.

- 30 -

Source : Diane Paquin, agente d'information
(418) 643-7447 ou 1 800 463-4732
notredame@bape.gouv.qc.ca

COMMUNIQUÉ